


Fonctionnement de l'Accueil de loisirs 3-13 ans


- Désormais, nous accueillons les collégiens (6^{ème} et 5^{ème})
- L'enfant doit être accompagné jusqu'à la salle de garderie !
- En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la direction.
- Un planning des activités est à votre disposition.
- Le mercredi, un accompagnement pourra être effectué sur les clubs sportifs de la commune en fonction du nombre d'inscrits sur les associations. (voir charte de l'accompagnement aux clubs sportifs)
- Les petites vacances, nous emmenons et retournons chercher les enfants inscrits à Sport Pour tous (activités proposées aux 7/12 ans)
- Les plus jeunes peuvent faire la sieste dans le dortoir.



L'équipe d'animation

- Directeur multi-site : 
Hervé LEMAIRE
- Directrice adjointe : Julie BARRET
- Une équipe d'animateurs qualifiée.

Que dois-je fournir ?

- Uniquement la bouteille d'eau  et une tenue adaptée (casquette ou vêtement de pluie)
- Le repas (ou pique-nique) et le goûter sont fournis par l'Accueil de Loisirs.

Les horaires et jours d'accueil

Pas d'accueil uniquement pour le repas

	LE MERCREDI		LES PETITES VACANCES
L'ACCUEIL DE LOISIRS	De 12h15 à 17h15		De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15
LA GARDERIE	Maternel De 11h45 à 12h15	Maternel et primaire de 17h15 à <u>18h15 maximum.</u>	De 7h30 à 9h00 et de 17h15 à <u>18h15 maximum.</u>
	Primaire De 12h00 à 12h15		
PAUSE MERIDIENNE	12h15 à 13h30		de 12h00 à 13h30

Comment inscrire mon enfant ?



- 1/ Première inscription : Prendre rendez-vous avec la direction pour remplir une fiche de renseignements ainsi qu'une fiche sanitaire par enfant (procédure annuelle et uniquement pour les enfants non-inscrits aux écoles de La Chaussée St Victor).
→ A fournir : carnet de santé de l'enfant, n° d'allocataire Caf et quotient familial.
 - 2/ Récupérez un bulletin d'inscription (mis à votre disposition dans les accueils de loisirs, à la mairie ou sur le site internet).
 - 3/ Complétez-le et déposez-le au bureau de direction dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet.
 - 4/ Y joindre automatiquement LE REGLEMENT.
- Attention : toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte !**
Pour les mercredis, le bulletin doit être déposé le lundi au plus tard pour le mercredi qui suit (sous réserve que des places soient encore disponibles)

Le bureau de direction



- Se trouve à l'accueil de loisirs primaire
 - Ouverture au public uniquement :
Du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous après 16h30
Fermeture le vendredi
- En dehors de ces permanences, veuillez prendre rendez-vous (02.54.78.73.68).

Les objectifs de la structure

- Favoriser le développement de l'enfant à travers des activités d'expression, de créativité, d'écoute et de découverte.
- Satisfaire les besoins fondamentaux du jeune enfant et d'assurer sa sécurité.
- Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement (humain, naturel et matériel),
- Apprendre à l'enfant à vivre avec les autres en harmonie.



Commune / Hors Commune ?

- Les résidents de la commune de la Chaussée St Victor peuvent s'inscrire les 15 premiers jours de chaque mois, pour le mois suivant.
- Pour les résidents hors commune, les 15 derniers jours de chaque mois, pour le mois suivant.



santé
famille
retraite
services

TARIFS 2017/2018

Avec la participation de la MSA et de la CAF



Type de séjour	Quotient familial	Commune avec CAF* et MSA	Hors commune avec CAF* et MSA	Commune hors CAF hors MSA	Hors commune hors CAF hors MSA
½ journée sans repas	<700	3.60 €	5.60 €	6.30 €	8.30 €
	701<1400	4,60 €	7,60 €	7.30 €	10.30 €
	> 1401	5.10 €	9.60 €	7.80 €	12.30 €
½ journée avec repas	<700	6.90 €	8.90 €	9.60 €	11.60 €
	701<1400	7,90 €	10,90 €	10.60 €	13.60 €
	> 1401	8.40 €	12.90 €	11.10 €	15.60 €
Journée sans repas	<700	5.20 €	9.20 €	9.51 €	13.51 €
	701<1400	7,20 €	11,20 €	11,51 €	15,51 €
	>1401	8.20 €	13.20 €	12.51 €	17.51 €
Journée avec repas	<700	8.50 €	12.50 €	12.81 €	16.81 €
	701<1400	10,50 €	14,50 €	14,81 €	18,81 €
	>1401	11.50 €	16.50 €	15.81 €	20.81 €
1 semaine sans repas	< 700	20.50 €	40.50 €	42,05 €	62,05 €
	701<1400	30,50 €	50,50 €	52,05 €	72,05 €
	> 1401	35.50 €	60.50 €	57,05 €	82,05 €
1 semaine avec repas	< 700	37 €	57 €	58.55 €	78.55 €
	701<1400	47 €	67 €	68.55 €	88.55 €
	> 1401	52 €	77 €	73.55 €	98.55 €
Majoration mensuelle pour enfant non inscrit au préalable		5 €	5 €	5 €	5 €

*Pour bénéficier de ce tarif : vous devez avoir un numéro allocataire CAF, il n'est pas nécessaire de toucher des prestations.

Service
Sport et Jeunesse



Accueil de Loisirs

ANNEE 2017-2018

Site
Croix Calteau

3 à 5 ans
RUE DE LA GARE

Site
Basses roches

6 à 13 ans
3 TER RUE DE LA POSTE



Bureau de direction

Accueil de Loisirs PRIMAIRE

3 ter, rue de la poste

M. LEMAIRE Hervé

Téléphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11

Mail : jeunesseloisirs@wanadoo.fr

Toutes les informations sur www.lachausseesaintvictor.fr

Blog du centre: accueildeloisirscls.v.blogspot.fr